

## DECLARATION DE CANDIDATURE

*A retourner avant le 1 décembre 2021 à la CPME 89  
par mail à [cpme.yonne@cpme89.fr](mailto:cpme.yonne@cpme89.fr)*

\_\_\_\_\_Contact CPME 89 : Emma Miredin – 03 86 46 60 03

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom (s) : .....

Date et lieu de Naissance : .....

Adresse Personnelle : .....

.....

Tel : ..... Mob : ..... E-mail : .....

### Activité professionnelle :

Exerce une activité professionnelle actuellement ? ☐ OUI ☐ NON

Le cas échéant, année de cessation d'activité : .....

Fonction au sein de l'entreprise (actuelle ou dernière) : .....

Entreprise (dénomination sociale) : .....

Activité : ..... Code IDCC <sup>(1)</sup> : .....

Adresse : .....

.....

Tel : ..... Mob : ..... E-mail : .....

- présente ma **candidature** aux fonctions de **Conseiller Prud'hommes** au titre de la **CPME 89**.

<sup>(1)</sup> Code IDCC (identifiant convention collective) à retrouver sur la **copie du dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales**, le **dernier bulletin de paie** ou la **copie du** contrat de travail **d'un salarié** rédigé en application de la convention collective relevant de la section au titre de laquelle l'employeur se présente ou sur [le site de recherche des conventions collectives du ministère du travail](#).

A ce titre, j'atteste :

☐ Être de nationalité française et âgé d'au moins 21 ans,

☐ N'être l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité relative à mes droits civiques, n'avoir aucune mention figurant au [Bulletin B2](#) du casier judiciaire incompatible avec l'exercice des fonctions prud'homales,

☐ Pouvoir justifier, sur une période de référence de 10 ans précédant cette candidature :

- Soit de l'exercice d'une activité professionnelle pendant une durée totale cumulée de 2 ans (Quelle(s) que soi(en)t la (les) activité(s) concerné(s)),
- Soit d'un mandat de conseiller prud'hommes,

☐ Être candidat dans le conseil de prud'hommes, le collège et la section dont je relève selon les règles de rattachement établies, à savoir :

- Être candidat au sein du (ou de l'un des) conseil(s) des prud'hommes suivant(s) :

☐ CPH ... (AUXERRE) ☐ CPH ... (SENS) ☐ .... ☐ ... ☐ ...

☐ Être employeur (ou assimilé) ou avoir cessé d'exercer toute activité professionnelle,

« [Dans quel collège puis-je être porté candidat ?](#)

[Qu'est-ce qu'un cadre prud'homal ?](#)

[Qu'est-ce qu'une délégation particulière d'autorité ?](#)

[Qu'est-ce qu'un conjoint collaborateur ?](#)

- Être candidat au sein de la (ou de l'une des) section(s) suivante(s) :

☐ Industrie ☐ Commerce ☐ Activités Diverses ☐ Encadrement

« [Dans quelle section puis-je être porté candidat ?](#)

[Qu'est-ce qu'un cadre prud'homal ?](#)

[Tableau de répartition](#)

[Où trouver la convention collective dont je dépends en tant qu'employeur ?](#)

☐ Être candidat sur une seule liste, dans un seul collège et une seule section,

- certifie l'exactitude des informations transmises et m'engage à faire part à la **CPME 89** de toute modification pouvant intervenir.

Date :

Signature <sup>(2)</sup> :

<sup>(2)</sup> précédée de la mention « lu et approuvé »

# PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA DECLARATION

## Quelles sont les informations et les pièces à fournir ?

Attention ! les **documents** constituant votre **dossier de candidature** doivent être **dématérialisés**. Il vous est possible de prouver les **conditions de** votre **candidature** par tout document pertinent.

Vous trouverez cependant ci-dessous, selon votre situation, quelques exemples de pièces justificatives que vous pouvez produire pour justifier de votre conseil, collègue et section de rattachement et dont vous retrouverez une liste plus complète sur le portail [www.designation-prudhommes.gouv.fr](http://www.designation-prudhommes.gouv.fr).

## Pièces justificatives que je peux produire, quelle que soit ma situation :

- justificatif d'**état civil** : copie d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- **justificatif de domicile** de **moins de 3 mois** :
  - facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet, taxe d'habitation) ou (locataire) bail (de moins de 3 mois) ou quittance de loyer,
  - hébergement à l'hôtel => attestation hôtelier et facture du dernier mois,
  - hébergement chez un particulier : attestation, datée et signée, de l'hébergeant, copie de sa carte d'identité, facture (électricité, eau, ...) ou (locataire) bail (de moins de 3 mois) ou quittance de loyer.
- justificatif, sur une **période de référence de 10 années** précédant la candidature :
  - soit de l'exercice d'une **activité professionnelle** d'une **durée totale cumulée de 2 ans** (*quelle(s) que soi(en)t la (les) activité(s) concerné(s)* => *outil d'aide au calcul de vos activités disponible à compter de la date d'ouverture des candidatures sur le portail [www.designation-prudhommes.gouv.fr](http://www.designation-prudhommes.gouv.fr)* )
  - soit d'un **mandat de conseiller prud'hommes** => **attestation du greffe ou du président du conseil de prud'hommes** d'avoir exercé les fonctions de conseiller prud'homme dans les 10 ans précédant la candidature.

## Pièces justificatives que je peux produire en tant qu'employeur

- **extrait à jour K bis** (pers. morale), **extrait à jour K**, **carte d'artisan** ou **avis d'imposition** (pers. physique),
- professions libérales : **attestation de la création de l'activité** et, le cas échéant, des autorisations d'exercice de celle-ci (inscription ou affiliation auprès d'un organisme professionnel, ...)
- **copie du dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales** adressé à l'organisme chargé de leur recouvrement,
- **dernier bulletin de paie d'un salarié** relevant de la section au titre de laquelle l'employeur se présente en tant que candidat ou copie de son contrat de travail rédigé en application de la loi ou de la convention collective,

## Pièces justificatives que je dois produire en tant que cadre assimilé à un employeur

- attestation de « **délégation particulière d'autorité** » signée par l'employeur (*modèle ci-joint*) ou
- copie du contrat de travail faisant état de cette « **délégation particulière d'autorité** ».

## Pièces justificatives que je peux produire en tant que retraité

- **relevé de carrière**
  - **relevé de pension**.
-